

LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

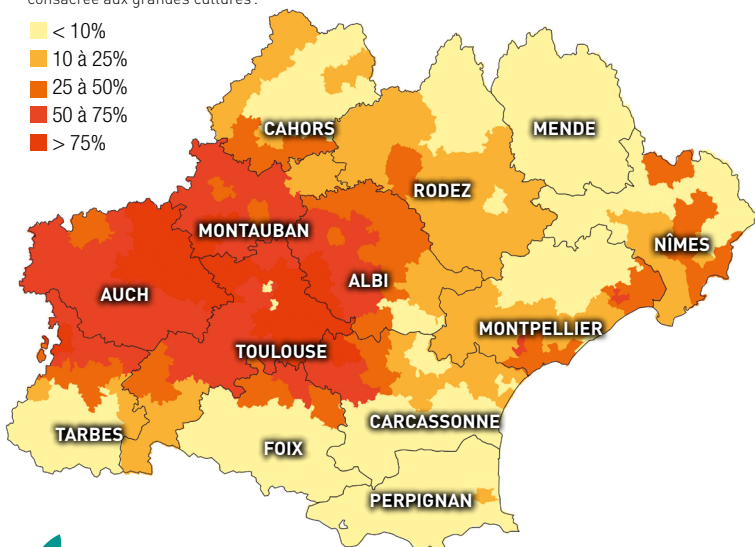
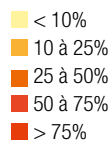
L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...).

De plus, la région est leader en grandes cultures bio avec quasiment 1/4 de la sole nationale (et plus de la moitié pour la filière soja). Poursuivant un développement soutenu, la part des surfaces en bio dépasse désormais 12% des surfaces en grandes cultures en Occitanie.

Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité. Les surfaces cultivées en blés améliorants et blés tracés atteignent 130 000 ha, soit 38% des semis alors qu'ils ne représentent que 4% de l'emblavement au niveau national.

La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine qui représente un tiers des surfaces françaises. Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

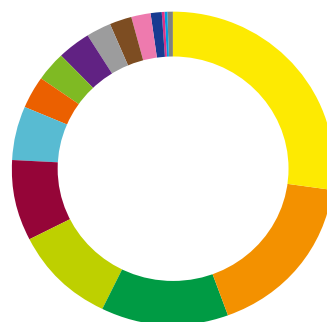
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : ASP - données PAC 2018]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2019

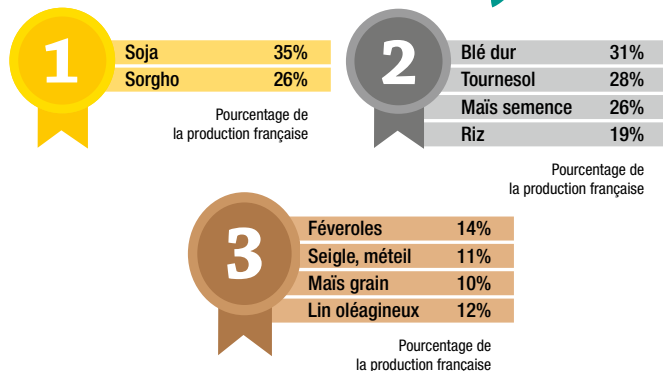
[Source : SAA 2019]

LES CHIFFRES

- **1 million ha** de grandes cultures en 2019, soit **9%** des Surfaces Françaises (SF) dont **50 871 ha** de semences en 2020 dont **131 000 ha** en AB (ou en conversion) en 2019
- **5,3 millions** de tonnes de COP produites en 2019 dont **87%** de céréales et **12%** d'oléagineux
- **980 millions d'€**, soit **14%** du produit agricole de la région en 2019 dont céréales : **770 millions d'€** dont oléagineux : **180 millions d'€** dont protéagineux : **9 millions d'€**
- **785 millions €** d'exportations en 2019 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

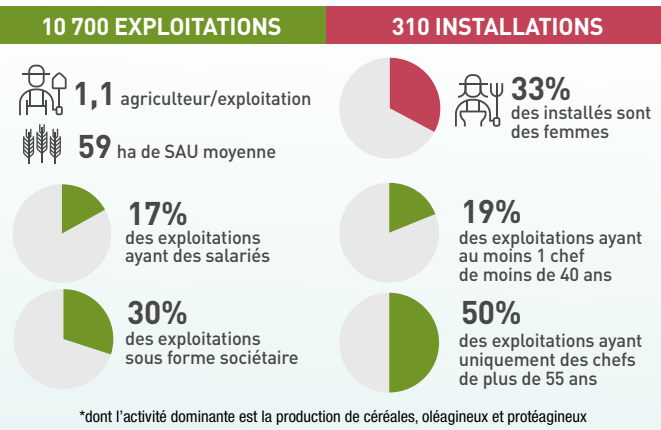
[Sources : SAA 2019, SEMAE 2020, Agence BIO 2020, Comptes de l'agriculture 2019, Douanes 2019]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2019]



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN COP*

[Source : MSA 2019]



PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/
SEMAE : www.gnis.fr

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

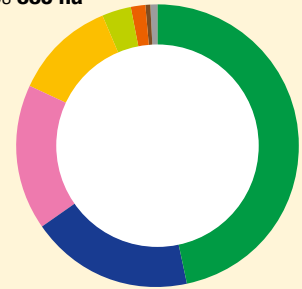
LES CHIFFRES (Source : SEMAE 2020)

- 2^e région productrice, avec 14% des surfaces françaises
- 50 871 ha en 2020, en baisse de 7% par rapport à 2019
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 26% des surfaces régionales
- 125 millions d'€ de chiffre d'affaires régional

Un rebond au niveau des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 29% des surfaces françaises. Suivant la tendance nationale, cette culture, en recul de 18% par rapport à 2014, se redresse avec une progression de 20% entre 2019 et 2020. Les semences d'oléagineux se placent au 2^e rang avec 9 500 ha. Le Gers et l'Aude figurent parmi les principaux départements producteurs de semences biologiques en France. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable.

Maïs	23 801 ha
Oléagineux	9 535 ha
Céréales à paille	8 364 ha
Fourragères et gazons	5 991 ha
Potagères et florales	1 700 ha
Betteraves et chicorées	885 ha
Sorgho	331 ha
Protéagineux	285 ha



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE :
50 871 HA (Sources : SEMAE 2020)

FAITS MARQUANTS 2020

BLÉ TENDRE

La crise sanitaire liée au Covid-19 aura eu peu d'impact sur la filière mais les mauvaises conditions climatiques sont responsables d'une conjoncture défavorable : la région accuse une baisse de volume exceptionnelle (-45%/moyenne quinquennale). La réalisation des semis a été perturbée, provoquant des retards de levée et des reports sur les cultures de printemps. À la réduction de l'emblavement s'ajoutent des rendements historiquement bas. L'ouest du territoire est particulièrement touché. La qualité est malgré tout au rendez-vous et les cotations augmentent pour dépasser 200€/T à partir du mois d'octobre, profitant surtout aux agriculteurs stockeurs.

BLÉ DUR

La tendance baissière des surfaces se confirme (-35%/moyenne quinquennale). Les difficultés de semis (pluies automnales) entraînent de surcroît un remaniement des assolements plus orientés vers les cultures de printemps. Les rendements et la qualité sont hétérogènes. L'abondance des précipitations printanières favorise le développement de mycotoxines, pénalisant la valorisation de certains lots. Le prix du blé dur régional est inférieur à celui de la moyenne nationale.

MAÏS GRAIN

Cette année encore la sécheresse impacte les volumes en sec et creuse l'écart entre les cultures pluviales et irriguées pour lesquelles les rendements s'étirent respectivement de 3,5 à 9,9 T/ha. Finalement, les conditions climatiques ont aussi pénalisé les rendements de certains maïs irrigués en situation de ressources en eau limitantes. Le rendement 2020 régional s'établit à près

de -20% de la moyenne 2010-2019. Du côté des marchés, la pandémie et les tensions entre les USA et la Chine ont d'abord eu un impact négatif sur les prix qui ont fini par se redresser à partir du mois de juin, grâce à une augmentation de la demande.

TOURNESOL

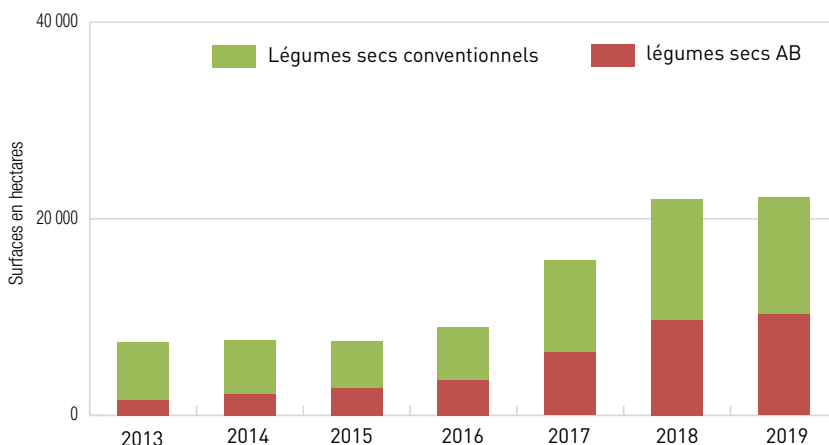
Les surfaces profitent du report des cultures d'hiver (+13%) mais les rendements en Occitania sont en baisse (-12%/moyenne quinquennale) en raison du manque d'eau qui a affecté les conditions d'implantation et de développement. Du côté des marchés, la crise du Covid-19 a fait chuter les cours dans le sillage de ceux du pétrole avant de remonter fortement en septembre tirés par la progression des huiles. Alors que les qualités standards sont très demandées, la qualité oléique ne résiste pas à l'augmentation des surfaces et les prix ne sont pas supérieurs aux tournesols de qualité standard.

SOJA

Le soja, porté par une filière régionale bio structurée et porteuse de valeur ajoutée, a aussi profité du report des cultures d'hiver sur les cultures d'été. L'Occitania affiche une production supérieure de 7%/moyenne quinquennale. L'Occitania représente désormais 36% de la production nationale.

COLZA

La légère hausse des surfaces par rapport à l'année précédente ne suffit pas à enrayer le recul des volumes (-31%/moyenne quinquennale) constaté depuis plusieurs années. Les cours augmentent à compter de l'automne du fait de la forte demande en huile.



Conséquences des changements de la PAC et des turpitudes d'un marché capricieux, la filière COP connaît des variations importantes de surfaces depuis 2013 auxquelles vient s'ajouter l'instabilité des rendements. La production de protéagineux progresse avec une multiplication par 4 des surfaces. Les légumes secs sont particulièrement concernés par cette dynamique avec une multiplication par 3 des surfaces entre 2013 et 2019. L'envolée survient à partir de 2017, avec notamment une explosion de la production de légumes secs bio pour laquelle la région est désormais leader : la moitié des surfaces de légumes secs bios français est implantée en Occitania. Portée par une collecte et tout un secteur aval bien structuré, la filière semble prête à assurer un positionnement fort pour l'avenir.

ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS (Sources : SAA et Agence Bio)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

→ Rendements en hausse pour les cultures d'hiver mais en baisse sur les cultures d'été, cours en berne

Les conditions climatiques ont été favorables jusqu'au mois de mai. À partir de juin, le climat a été particulièrement chaud puisque l'été 2019 se classe au 3^e rang des étés les plus chauds après 2003 et 2018. Cela a eu un impact négatif sur les rendements des cultures d'été, particulièrement celles en sec, et a entraîné un recours plus important à l'irrigation.

Après des rendements catastrophiques en 2018, les rendements en céréales d'hiver sont en nette progression et supérieurs à la moyenne quinquennale. De plus, la qualité est au rendez-vous. Par contre, la sole en blé dur se restreint encore.

La parité euro/dollar était plus favorable aux exportations de céréales françaises mais la bonne récolte mondiale a tiré les cours français vers le bas, à des niveaux inférieurs à la récolte 2018.

→ L'EBE se redresse

Le produit est en augmentation de 135 €/ha pour atteindre près de 1 300 €/ha (aides et produits divers compris).

Les charges opérationnelles sont en légère hausse (1%) sous l'effet du poste « engrais » (+5%) tandis que le poste « produits phytosanitaires » diminue (-4%). Les charges de structure sont stables avec une contraction des charges sociales et un peu plus de charges foncières et de charges de mécanisation.

L'EBE se consolide de 115 €/ha pour atteindre 324 €/ha. La rentabilité s'améliore pour retrouver le niveau de la récolte 2017 avec un ratio EBE/produit brut de 25%, ce qui reste un niveau peu élevé.

Pour les exploitations en agriculture biologique, le produit augmente dans les mêmes proportions. Elles dégagent un EBE de 59 000 €, contre 36 000 € pour les exploitations conventionnelles, du fait d'un niveau d'aides supérieur (+140 €/ha), et ce, malgré des charges supérieures de 50 €/ha cette année.

→ La situation financière s'améliore

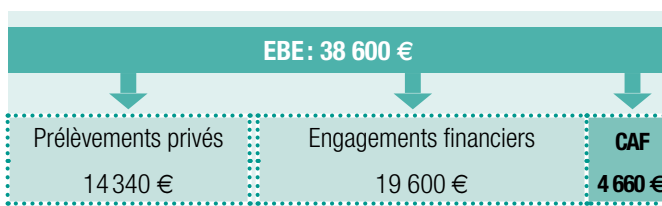
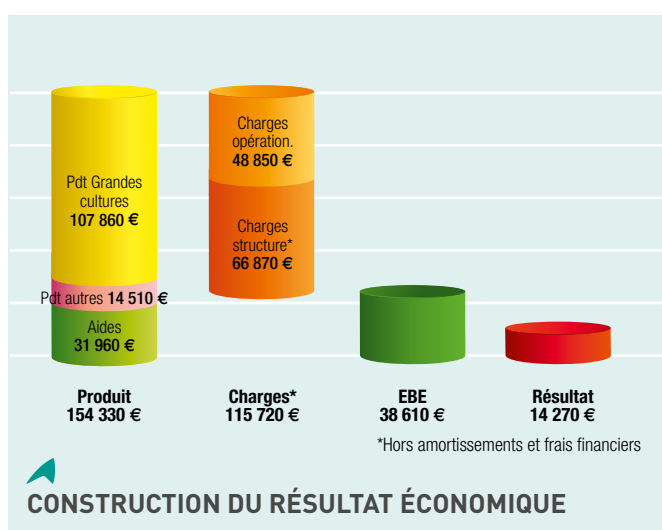
Avec l'augmentation de la rentabilité, la plupart des exploitations voient leur situation financière se redresser. Sur un EBE de 38 600 €, 19 600 € sont consacrés au paiement des annuités, ce qui laisse 19 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière de l'exploitation.

Pour les exploitations en agriculture biologique l'EBE de 59 000 € permet de couvrir 29 000 € d'annuités, ce qui laisse 30 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière ou investir.

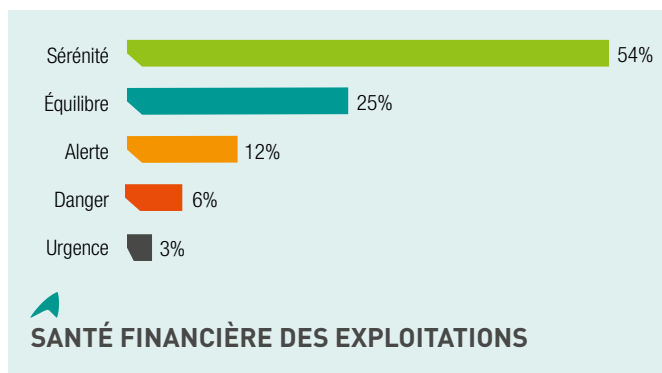
La part d'exploitation en bonne santé financière (sérénité et équilibre) passe de 56% à 78% tandis que la part des exploitations en difficulté (danger et urgence) passe de 22% à 9%.

L'échantillon CERFRANCE

- 1 730 exploitations spécialisées dont 49% individuelles et 29% EARL
- SAU : 119 ha dont 16 ha irrigués. Céréales : 67 ha, oléagineux et protéagineux : 36 ha, jachère : 6 ha
- 1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



UTILISATION DE L'EBE



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

→ Des surfaces en progression mais des résultats techniques insuffisants

Après une baisse continue des surfaces en maïs semences en Occitanie entre 2014 et 2017, les surfaces progressent à nouveau sur la campagne 2019 (+6,9%) pour atteindre 17 880 ha. Cette évolution s'explique par la nécessité de renouveler les stocks de semences.

Les bonnes conditions climatiques du printemps ont facilité l'implantation et le développement des cultures en début de cycle, mais les coups de chaleur à partir de juin ont entamé le potentiel de récolte du fait de problèmes de fécondation plus ou moins importants suivant la précocité et les variétés. Cela explique que les résultats techniques reviennent au niveau de ceux de la récolte 2018 et n'atteignent donc pas les objectifs de rendement. Le produit moyen reste inférieur à 4 000 €/ha avec des disparités entre zones géographiques et variétés.

→ Augmentation du produit

Le produit courant progresse de 180 €/ha pour atteindre 2 107 €/ha. Ces résultats s'expliquent par un meilleur rendement en céréales et une augmentation de la surface moyenne en maïs semences : les produits des ateliers céréales et semences progressent chacun de 16 000 €, le produit par hectare du maïs semences restant au niveau des années précédentes.

Les charges d'exploitation augmentent de 80 €/ha : engrais (+14%), semences (+4%), produits phytosanitaires (+4%), mécanisation (+4%) et frais généraux (+4%).

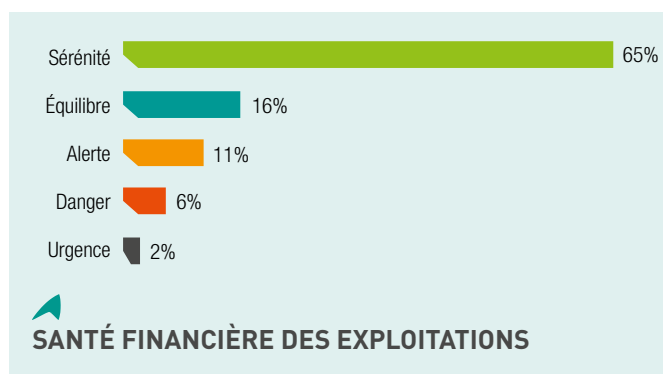
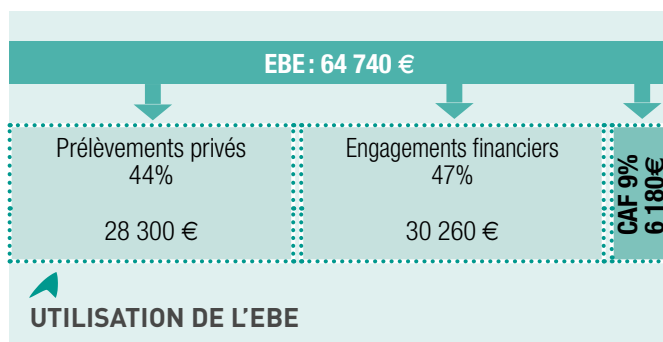
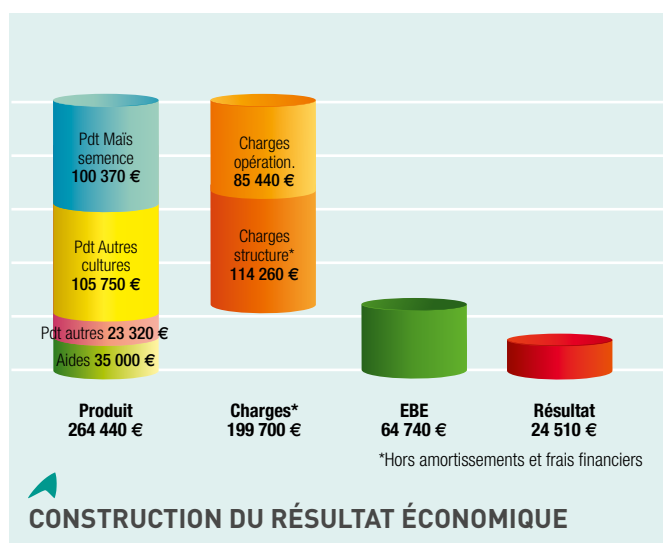
→ Des exploitations qui continuent d'investir

L'EBE progresse de 10 000 € pour se situer à près de 65 000 €. Il représente 24% du produit brut. Les annuités représentent 30 000 €. Reste un peu plus de 34 000 € pour se rémunérer, consolider la situation financière de l'exploitation et investir.

Les investissements avaient marqué le pas en 2018 ; ils repartent à la hausse avec un niveau d'investissement net moyen de 37 000 € par exploitation. Cela a un effet sur le niveau d'endettement qui est élevé, mais les situations financières restent globalement saines (81% des exploitations classées en « sérénité » ou « équilibre »). 8% des exploitations sont tout de même jugées en difficulté (catégories « danger » et « urgence »).

L'échantillon CERFRANCE

- 171 exploitations spécialisées dont 20% individuelles, 51% EARL, 15% GAEC
- SAU : 125 ha dont 26 ha de maïs semences et 8 ha d'autres semences
- 1,4 UTH familiale / 0,7 UTH salariée



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLY CULTURE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Grandes cultures, viticulture, maraîchage et arboriculture sont, dans cet ordre, les productions dominantes des exploitations classées dans l'échantillon polyculture. 70% des exploitations possèdent en effet un atelier grandes cultures significatif (supérieur à 20% du produit végétal). La structure des exploitations (surfaces, main d'œuvre) et les résultats varient fortement selon les ateliers présents. La principale évolution favorable du produit en 2019 concerne les grandes cultures, ce qui explique une amélioration globale des résultats du groupe.

→ Progression de l'EBE

En moyenne, l'EBE progresse nettement en 2019 (+25%) pour se situer à 53 500 €. Près de 60% des exploitations voient leur EBE s'améliorer, parmi lesquelles principalement des exploitations avec un atelier grandes cultures significatif.

Pour autant, 37% ont un EBE qui évolue à la baisse (perte d'au moins 10%). Pour une majorité d'entre elles, c'est l'effet d'une baisse du produit viticole, lié à une baisse des rendements.

Au-delà de la conjoncture annuelle des rendements ou des cours de chacune des cultures, les exploitations en polyculture ont un enjeu de performance technique et économique dans l'équilibre des moyens de production engagés dans chaque culture, notamment la main d'œuvre, afin d'éviter la concurrence entre ateliers et de réaliser les bonnes interventions techniques au bon moment.

→ Bon équilibre de l'utilisation de l'EBE

Grâce à l'amélioration des résultats, l'EBE couvre les prélèvements privés (12 200 €/ UTHF) et les annuités, tout en laissant une marge de manœuvre d'un peu plus de 14 000 € (27% de l'EBE). Pour 50% des exploitations les annuités ne dépassent pas 40% de l'EBE ce qui leur assure une situation sereine. Elles n'étaient que 35% dans ce cas en 2018.

Les équilibres restent fragiles. Il est bien sûr nécessaire d'adapter le niveau d'investissement, et donc les annuités, au potentiel d'EBE de l'exploitation.

→ Amélioration des situations financières

La proportion d'exploitation dont la santé financière est équilibrée ou sereine remonte à 75% contre 60% l'an dernier. L'instabilité des résultats, et un contexte grandes cultures morose depuis plusieurs années, rend indispensable la constitution d'une trésorerie de sécurité.

L'échantillon CERFRANCE

- 582 exploitations dont 40% individuelles, 38% EARL
- SAU : 86 ha dont SCOP 55 ha, viticulture-arboriculture-maraîchage 12 ha
- 1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

